

Contact

Service Ressources Humaines : rh.contractuels@ensma.fr / 05 16 08 01 52

Direction Générale des Services : anne.crozatier@ensma.fr / 05 49 49 80 12

APPEL À CANDIDATURE Ingénieur(e) Hygiène et Sécurité

Vu l'article 4 alinéa 2 de la loi du 11 Janvier 1984.



Poste à pourvoir dès que possible

Date de fin de contrat : 31/08/2022 (renouvelable)

Quotité de travail : 100%

Nombre de poste(s) à pourvoir : 1



Affectation :

ISAE-ENSMA – Hygiène et Sécurité

Rémunération brute mensuelle :

2 110 € à 2 780 €

PROFIL DE POSTE

MISSIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Au sein de l'ISAE-ENSMA, un établissement de l'enseignement supérieur, l'Ingénieur(e) Hygiène et Sécurité assiste, conseille et représente la direction de l'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels, et de la protection de l'environnement.

Il/elle apporte expertise, conseil et assistance en matière de prévention des risques professionnels, auprès des différents acteurs internes : services, départements d'enseignement, et laboratoires.

Il/elle sera directement placé(e) sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, et travaillera en étroite collaboration avec le service Patrimoine, Marchés, Logistique et le service des Ressources Humaines de l'établissement.

Conditions particulières d'exercice :

- Contraintes liées aux calendriers de gestion de l'établissement (notamment dates de réunion des instances de l'établissement) ;
- Disponibilité.

ACTIVITÉS

- Conseiller, assister et représenter la direction de l'établissement dans la définition et la mise en œuvre de la politique santé et sécurité au travail ;
- Préparer et animer les séances du Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) ;
- Piloter la démarche d'évaluation des risques professionnels : *analyse des risques et des accidents, organisation des visites de sécurité (inspection santé sécurité, commission de sécurité), élaboration et rédaction du document unique, mise en place d'un programme de prévention...* ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation, en matière de prévention des risques ;
- Assurer la communication et la circulation de l'information sur les risques professionnels, auprès des agents et des responsables de services de l'établissement ;
- Coordonner et animer le réseau des acteurs de la prévention ;
- Réaliser le suivi de la politique de sécurité incendie ;
- Participer à la mise œuvre de la politique de sûreté de l'établissement : contrôle d'accès, Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), ... ;
- Contrôler la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, et apporter une expertise pour la définition et la validation des procédures du domaine ;
- Rédiger et suivre les dossiers de déclaration et d'autorisation (organisation de manifestations, travaux, aménagement ...) auprès des autorités compétences ;
- Prévenir et anticiper les situations de crise, organiser la gestion des situations d'urgence ;
- Assurer une veille technique et réglementaire en matière de santé et de sécurité au travail.

DÉPÔT DE CANDIDATURE

CV et lettre de motivation sont à envoyer à l'adresse : rh.contractuels@ensma.fr

(Si vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi, il vous est possible de joindre la copie de votre RQTH)

Contact

Service Ressources Humaines : rh.contractuels@ensma.fr / 05 16 08 01 52

Direction Générale des Services : anne.crozatier@ensma.fr / 05 49 49 80 12

APPEL À CANDIDATURE **Ingénieur(e) Hygiène et Sécurité**

Vu l'article 4 alinéa 2 de la loi du 11 Janvier 1984.

SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Définir des procédures et des règles (expertise) ;
- Appliquer les normes, procédures et règles (expertise) ;
- Établir un diagnostic (expertise) ;
- Animer une réunion (maîtrise) ;
- Rédiger des clauses techniques (maîtrise) ;
- Expliciter les besoins et les prioriser (expertise) ;
- Exprimer et structurer des idées (expertise) ;
- Transmettre des informations (expertise) ;
- Utiliser les outils bureautiques (maîtrise).

CONNAISSANCES SOUHAITÉES

- Normes et procédures de sécurité (connaissance approfondie) ;
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, de prévention des risques professionnels et environnementaux (connaissance approfondie) ;
- Prévention des risques (connaissance approfondie) ;
- Méthodologie d'analyse des risques (connaissance approfondie) ;
- Méthodologie de gestion des risques professionnels (connaissance approfondie) ;
- Système de gestion de la sécurité (connaissance approfondie) ;
- Marchés publics (connaissance générale) ;
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues) ;
- Statut général de la fonction publique (connaissance générale) ;
- Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche (connaissance générale).

PROFIL RECHERCHÉ



Diplôme : Niveau Bac + 5 – Master (ou équivalent)

Domaines : Hygiène Sécurité Environnement

Expérience(s) souhaitée(s) : Tous niveaux d'expérience acceptés

SAVOIR-ÊTRE REQUIS

- Sens de l'organisation ;
- Rigueur/Fiabilité ;
- Capacité d'adaptation et réactivité (notamment face aux situations sensibles) ;
- Aptitude à faire face aux aléas ;
- Aptitude à gérer le stress ;
- Réactivité ;
- Capacité d'écoute ;
- Respect de la confidentialité ;
- Capacité de raisonnement analytique ;
- Sens de l'initiative.

Positionnement du poste dans les référentiels métiers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Branche d'Activité Professionnelle : G – Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention

Catégorie : A

Corps : Ingénieur d'Études de Recherche et de Formation

Emploi-type REFERENS III : Ingénieur(e) de prévention des risques (G2C45)

DÉPÔT DE CANDIDATURE

CV et lettre de motivation sont à envoyer à l'adresse : rh.contractuels@ensma.fr

(Si vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi, il vous est possible de joindre la copie de votre RQTH)